

## Le pourquoi du débat public

jeudi 27.10.2011, 05:21 - RECUEILLI PAR P.-L. F.



Philippe Deslandes, président attaché au débat public.

PHOTO « LA VOIX »

**Neuf débats publics en France dont celui concernant la ligne très haute tension Lille - Arras. Voilà ce que met sur pied actuellement la très sérieuse commission nationale du débat public présidée par un Philippe Deslandes qui nous en éclaire les rouages. ...**

> **La commission nationale du débat public.** « À l'origine, il y a le sommet de Rio en 1992. On y explique que la meilleure façon de protéger l'environnement, c'est de faire participer les citoyens. Conséquence : la commission nationale du débat public est créée en 1995. La commission a pour mission d'animer le débat, de s'assurer que le dossier est aussi transparent et sincère que possible. »

> **Un débat public, comment ?** « Pour que la commission nationale du débat public soit saisie, le projet doit être d'intérêt national. Là, avec le projet de RTE, il est question d'assurer le transport de l'électricité entre la France et la Belgique. Il faut aussi que le projet présente des enjeux socio-économiques, ce qui dans le cas d'échanges d'électricité semble évident. Il y a aussi nécessité d'impacts sur l'environnement. Sur cette question, et rien qu'en matière paysagère avec les pylônes, ils sont, là encore, assez évidents. »

> **Le fonctionnement.** « Le débat va durer quatre mois. Ensuite, il donnera lieu à une publication tenant compte des demandes des citoyens. RTE devra alors par un acte publié dire s'il décide de poursuivre son projet ou pas. Il faut savoir que la plupart des projets sont modifiés à l'issue des débats. On y assiste, en quelque sorte, à une confrontation entre l'habitant et l'ingénieur qui a conçu le

projet mais ne vit pas sur le territoire concerné. Certains projets sont abandonnés. On peut citer les contournements autoroutiers de Bordeaux et de Toulouse. On pense aussi aux extensions du port de Nice. »

**> Combien ça coûte ?** « Un débat public a un coût d'environ 800 000 E à la charge du maître d'ouvrage. La démocratie, ça coûte cher. »

**Internet :** [www.debatpublic-lillearrastht.org](http://www.debatpublic-lillearrastht.org)